

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 31 juillet 2017 complétant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme de l'année 2019 (1^{re} partie)

NOR : ECOI1721301A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'arrêté du 24 octobre 2016 complétant le programme philatélique de l'année 2017 et fixant le programme philatélique de l'année 2018 (1^{re} partie) ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2017 clôturant le programme philatélique de l'année 2017 et fixant le programme philatélique de l'année 2018 (2^e partie) ;

Sur le rapport du président-directeur général du Groupe La Poste,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le programme philatélique de l'année 2018 est complété comme suit :

Série « commémoratifs et divers » :

- le centenaire des chèques postaux ;
- le congrès FFAP ;
- le championnat national jeunesse Timbre passion ;
- le salon philatélique de printemps ;
- Louise de Bettignies.

Série touristique :

- Kaysersberg (Haut-Rhin).

Série artistique :

- Frantisek Kupka ;
- un artiste français en activité.

Art. 2. – Le programme philatélique de l'année 2019, 1^{re} partie, est fixé comme suit :

Série commémoratifs et divers :

- le bicentenaire de l'ESCP Europe ;
- Alexandre Varenne ;
- Madame de Maintenon ;
- Louise de Vilmorin.

Série touristique :

- Lascaux (Dordogne) ;
- jumelage Dinan (Côtes d'Armor) - Dinant (Belgique) ;
- abbaye Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Atlantique).

Série artistique :

- Gustave Courbet ;
- Léonard de Vinci.

Emissions internationales :

- Europa : les ponts ;
- Euromed : les costumes.

Série Capitale européenne

- Helsinki (Finlande).

Série « Poste aérienne » :

– 50^e anniversaire du premier vol de Concorde.

Série « Nature » :

– la flore en danger.

Série Croix-Rouge.

Timbres-poste semi-permanents (12 émissions).

Art. 3. – Le président-directeur général du Groupe La Poste est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 31 juillet 2017.

BRUNO LE MAIRE